

http://id.formavia.fr/pg/blog/r_aliouche/read/56992/publier-sous-creative-commons

Publié par [FormaVia - Mon identité numérique](#) le 17/04/2012 (dernière mise à jour le 17/04/2012)

Tags : [blog](#), [licences cc](#), [publication](#)

Page générée le 22/10/2017 à 02:58

publier sous creative commons

Voilà !

Le cap est franchi. Mes stagiaires ont finalisé leurs travaux et voilà leurs romans-photos [publiés sur le blog](#) de ma structure sous licence CC. [Le formulaire pour choisir la licence](#) est simple et clair sur les restrictions que l'on veut voir imposées. Le choix a été pour nous de partager sans autoriser la modification ni l'exploitation commerciale.

Une fois le formulaire rempli, un bloc de code html est automatiquement généré, bloc qu'il suffit de copier dans la page publiée.

Cette démarche de publication sur le net d'oeuvres collectives implique également en amont la demande d'autorisation de publication et d'exploitation de l'image des participants aux projets. Elle s'est accompagnée d'une sensibilisation au droit à l'image.

J'ignore si je répons par cette démarche à l'ensemble des exigences du module A3 mais je pense sincèrement avoir atténué les appréhensions des stagiaires. Leurs retours sur cette expérience attestent de la valeur qu'elles accordent à ce travail collaboratif, en dépit des difficultés rencontrées. La publication de leur travaux légitime quelque part le temps passé à créer, écrire, reprendre, modifier... période ingrate mais nécessaire pour obtenir un résultat satisfaisant.